

Une ADEME à deux vitesses

A l'ADEME, même les **présidents** sont des **intérimaires**...

...mais non, on blague ! Ah, en fait, non...



67% des recrutements externes en 2022 sont des **contrats précaires** (83% en 2021 !):

- 90 CDD
- 25 CDD OD
- 84 intérimaires
- 10 services civiques
- Nos 49 stagiaires et 29 alternant.es n'entrent pas dans ces statistiques...

La **précarisation** aboutit à une **ADEME à deux vitesses**, qui différencie les droits entre précaires et pérennisé.es, alors qu'ils réalisent le **même travail**.

Le SNE reste **vigilant** sur la **perte des compétences** suite à la fin des contrats précaires, qui représentent désormais 28% des effectifs de l'ADEME, soit 371 sur 1322 salarié.es.

Sans parler de la **surcharge de travail** pour les RH, qui sont elles-mêmes parfois intérimaires... Ni des équipes qui doivent répéter les accueils, équipements, formations... puis reprendre les dossiers après les départs...

Elections du CSE. Du 20 au 23 novembre, votez !